

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste :	Agent chargé des services à domicile
Direction de rattachement :	Solidarités
Service de rattachement :	Foyer des retraités
Lieu d'affectation :	68 rue de l'école du Parc – 34400 LUNEL
Téléphone :	04 67 87 84 11
Responsable hiérarchique :	Directrice du foyer des retraités
Statut – Grade :	Agent technique ou administratif
Temps de travail :	100 % soit 38 h 00 / semaine
Répartition hebdomadaire :	Du lundi au vendredi
Horaires de travail : <i>(variables selon les obligations du service)</i>	Semaine 1 Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30 à 12h et 14h à 18h Mardi 8h30 à 12h et 13h30 à 18h Semaine 2 Du lundi au jeudi 7h30 à 11h30 et 13h30 à 17h30 Vendredi 7h30 à 11h30 et 13h30 à 15h30
Mode de récupération ARTT :	18 jours par an

Définition du poste :

Sous la responsabilité du supérieur hiérarchique :

- assurer en binôme le bon fonctionnement et la gestion administrative des services à domicile portage de repas et téléassistance,
- assurer les remplacements des agents du foyer et seconder l'équipe lors des manifestations.

Conditions d'exercice :

- Visites quotidiennes au domicile des personnes âgées,
- aptitude à gérer certaines situations urgentes ou difficiles face à un public fragilisé,
- échange quotidien avec la directrice du service,
- horaires réguliers avec possibilité de pics d'activité,
- travail en partenariat avec les sociétés délégataires,
- compétences transversales au sein de la structure,
- application des règles de sécurité et d'hygiène,
- dynamisme et capacité physique,
- travail en alternance avec le binôme des services à domicile.

Autonomie et responsabilités :

- Autonomie relative dans l'organisation de la livraison des repas et des encaissements des abonnements téléassistance,
- autonomie relative dans l'organisation du travail administratif,
- autonomie relative dans la gestion de l'urgence sociale en lien avec la directrice du service,
- autonomie relative dans les compétences transversales au sein de la structure.

Missions au service portage de repas à domicile en binôme :

- évaluer le bien-fondé de la demande au domicile des usagers pour validation de la directrice du service,
- constituer les dossiers d'inscription, calcul du tarif et remise des documents d'information aux usagers,
- livrer les repas en partenariat avec un agent de la société délégataire (environ 50 repas par jour, double livraison le vendredi et veilles de jours fériés),
- favoriser le lien social avec les usagers des services à domicile,
- participer à la réunion de validation des menus mensuels,
- saisir et mettre à jour les fichiers des abonnés,
- élaborer et suivre les tableaux pour le remboursement mensuel du Conseil Départemental de l'APA et de l'Aide Sociale,
- actualiser les tarifs des repas en lien avec la société délégataire,
- élaborer le bilan annuel d'activité.

Missions au service téléassistance à domicile en binôme :

- élaborer les contrats des abonnés, constituer les dossiers d'inscription, calculer le tarif mensuel,
- organiser les installations, les interventions, les résiliations et les désinstallations à domicile, en étroite collaboration avec la société délégataire,
- intervenir chez les abonnés pour les petits dépannages urgents et les essais techniques,
- favoriser le lien social avec les personnes âgées abonnés,
- saisir et mettre à jour les fichiers des abonnés,
- rédiger et suivre les correspondances et les factures,
- effectuer les encaissements mensuels des locations au bureau ou au domicile des personnes âgées,
- régisseur principal de la régie de recettes,
- élaborer le bilan annuel d'activité.

Mission d'aide au service des retraités

- Participation aux activités d'animation, goûter dansant, ouverture et fermeture des locaux.
- Aide ponctuelle au transport des retraités (conduite du mini-bus).

Compétences requises :

- excellentes qualités relationnelles avec les personnes âgées,
- aptitude à prendre des initiatives,
- respect des règles de confidentialité,
- disponibilité,
- maîtrise de l'outil informatique,
- titulaire du permis B,
- respect des règles de confidentialité.

Encadrement direct et/ou Expertise**Fonctions d'encadrement :**

- ☐ Oui
☒ Non

Fonction d'expertise :

- ☐ Oui
☒ Non

Nombre d'agents encadrés :

- ☐ Supérieur ou égal à 6 agents
☐ De 2 à 5 agents
☐ 1 seul agent

Niveau d'expertise :

- ☐ Très forte
☐ Forte
☐ Expertise